

Compte rendu du Conseil d'Etablissement Séance du jeudi 4 novembre 2010

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 16h05.

Liste des présents / absents / excusés

Le Proviseur, M. LEROYER, salue le renouvellement des représentants des enseignants et des élèves.
M. BARBIER se porte volontaire pour assurer le secrétariat.

1- Approbation du compte rendu du CE du 30/06/10

Pas de remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Le compte rendu du conseil d'école du 21 octobre est joint aux documents du CE à titre d'information.
Une présentation des actions et projets pédagogiques menés en maternelle et au primaire est faite par Mme DARRACQ et Mlle FROMENTIN.

2- Installation des différentes instances

M. LEROYER présente les différentes instances. Il propose aux représentants des élèves, enseignants et parents d'élèves de constituer en concertation les instances.

Le conseil pédagogique sera reconduit cette année, les collègues du primaire y seront intégrés.

Les élections du Conseil de Vie Lycéenne seront prochainement organisées. Le président du CVL sera membre de droit du Conseil d'Etablissement.

Il est proposé la mise en place du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

M. le Proviseur adjoint, M. SORRIAUX, qui dirigera le CESC, détaille le contenu des actions envisageables pour le CESC. L'un des objectifs est de faire en sorte que le climat scolaire s'améliore.

La composition du CESC est détaillée.

Au primaire, ces actions sont menées au sein des classes.

M. SORRIAUX détaille le contenu des actions en ce qui concerne le volet santé : En partenariat avec la MILDT, 4 séances (1 heure/classe) à destination des 4 divisions de 2^{nde} du lycée sur les conduites addictives en matière de toxicomanie **le mardi 7 décembre 2010**

Une séance de 1h30 à destination des adultes le **vendredi 10 décembre 2010**.

De plus, une enquête sur la nutrition, menée auprès de nos élèves par Mlle Sima Hamadeh, doctorante en nutrition. Cette enquête s'intéressera à leurs habitudes alimentaires et leurs activités physiques.

M. RAMMAL demande si les parents seront concernés par l'intervention de la MILDT.

M. LEROYER répond par l'affirmative.

M. BARBIER exprime le souhait de la communauté éducative de voir les produits proposés à la vente à la cafétéria mieux contrôlés.

M. KHALIFE expose l'intervention de l'ADAL dans le cadre des actions du CESC.

En ce qui concerne la citoyenneté, M. SORRIAUX insiste sur le fait que tous les membres de la communauté éducative doivent prendre conscience des dégâts causés par les négligences et les incivilités.

M. BARBIER rappelle les problèmes graves en terme de comportement rencontrés cette année dans les classes de terminales.

M. LEROYER indique que la remise des relevés de notes des classes de terminale se fait de façon particulière cette année afin de sensibiliser les familles. Il insiste sur le coût des incivilités et des dégradations volontaires.

M. BAZZI donne quelques exemples : plus de 20 poignées de portes changées, 7 portes bloquées, feu dans les poubelles, dégradation du matériel informatique.

M. BARBIER fait remarquer que l'augmentation des effectifs ces dernières années peut engendrer des problèmes de comportement.

Dans le cadre de la citoyenneté, un travail spécifique sur l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) est mené dans le but de :

- sensibiliser les élèves à la sécurité routière,
- améliorer leur comportement dans les situations de conduite routière avec le concours de l'YASA.

M. CHAMAS demande quels sont les élèves concernés par le CVL.

M. LEROYER répond que les électeurs sont les lycéens.

M. CHAMAS demande si l'intervention de la MILDT concernera d'autres élèves que ceux de 2nde .

M. LEROYER répond qu'il est impossible de faire plus car la MILDT n'intervient au Liban que du 4 au 10 décembre au Liban. Le lycée a pris le seul créneau disponible, sur une matinée.

3- Résultats aux examens

M. SORRIAUX détaille les résultats et insiste sur l'aspect exceptionnel de la mention Très Bien au bac ES. En S, le nombre de mentions est excellent.

Aux Epreuves Anticipées du Baccalauréat, en Français, à l'écrit les résultats sont honorables quoique inférieurs à la moyenne nationale en ES. Les résultats sont satisfaisants à l'oral.

Les résultats au DNB sont satisfaisants et ils sont très bons pour le Brevet Libanais avec beaucoup de mentions.

Pour l'EFM, Mme DOUMMAR indique que la promotion 2010 a connu un seul échec. Le score de réussite sur le Liban était bas cette année. Une bonne partie des étudiantes poursuivent leurs études pour obtenir une licence en éducation.

M. HAYDAR détaille l'orientation des terminales.

La promotion 2010 comptait 104 élèves, 2 n'ont pas obtenu leur bac.

Sur les 102, 93 poursuivent leurs études au Liban, ils sont répartis selon le tableau suivant :

Université	Nombre d'élèves
AUB	21
LAU	26
LIU	1
HCU	1
BAU	1
USJ	27
ALBA	4
UL	12 (dont 6 en filières francophones)

Sur les 9 élèves partis à l'étranger, 6 sont en France, 2 au Canada et 1 aux Etats-Unis.

M. HAYDAR rappelle qu'une demande d'intervention de M. VALLANO auprès de l'USJ a été faite pour que les concours intègrent les programmes français.

Mme DAOUK souligne la réussite des élèves du lycée Verdun.

M. LEROYER rapporte le message du directeur de l'IEP qui indique que nos élèves réussissent à Sciences Po.

M. HAYDAR fait remarquer la bonne répartition des poursuites d'études entre cursus anglophones et francophones.

M. HAMDAR rappelle la demande des parents concernant le contenu des enseignements, notamment sur le souhait que soit abordées plus de parties du programme libanais. Il demande également une précision sur les spécialités suivies par les élèves après le bac.

M. HAYDAR répond que les élèves s'orientent vers des études de génie, de gestion et économie. Il insiste sur le fait que nos élèves ont d'assez bons dossiers pour choisir leur orientation.

Mme DAOUK rappelle qu'à la remise des diplômes en juin dernier, les élèves ont montré leur diversité et la pertinence de leurs choix. Elle souligne que certains élèves du lycée sont étudiants à l'ESA.

M. RAMMAL souligne que le problème de l'orientation se situe au niveau des concours d'entrée à l'Université Libanaise et à l'USJ.

Mme DAOUK transmettra ces remarques à M. VALLANO.

4 . Rentrée 2010 – 2011

M. LEROYER fait remarquer l'augmentation des effectifs : 59 élèves sur l'ensemble de l'établissement à structure constante. On compte 259 nouveaux inscrits dont 54 de nationalité française. Cela impacte la structure pédagogique surtout au niveau de l'enseignement des langues.

M. CHAMAS demande à ce que les élèves de 3^{ème} soient regroupés selon qu'ils sont dispensés ou non.

M. LEROYER répond que ce ne sera pas fait. La diversité est ainsi maintenue et cela ne pose pas de problème en langue du fait de l'organisation en groupes de compétences.

M. BARBIER demande pourquoi la carte des emplois n'est pas présentée en Conseil d'Etablissement, comment le précise la circulaire n° 1946 de l'AEFE.

M. LEROYER répond que les postes de résidents demandés pour la rentrée 2011 seront évoqués aujourd'hui.

M. DUISIT fait remarquer que le lycée est conventionné avec l'AEFE et non en gestion directe. De ce fait le chef d'établissement n'a pas à présenter la carte des emplois au CE.

M. SORRIAUX présente les projets pédagogiques pour l'année scolaire.

Projet Education au Développement Durable. Une exposition est prévue au palais de l'Unesco. M. LEROYER remarque le peu d'investissement du secondaire dans ce type de projet l'an dernier. Ce fut par contre un franc succès au primaire. Cette année, il est proposé, pour l'inauguration de l'exposition, d'organiser un défilé de mode avec des costumes fabriqués à l'aide de matériaux recyclés.

Activités hors temps scolaire. 20 propositions d'activités ont été faites aux élèves. 4 sont lancées. Pour les autres, les effectifs ne sont pas suffisants pour rentabiliser l'activité. M. SORRIAUX fait un appel auprès des élèves pour relancer les inscriptions, certaines activités étant proches de l'effectif assurant un équilibre financier.

Formation continue. M. LEROYER indique que l'accent est mis sur le nouveau collège. Le PRF reprend cette priorité sur le socle mais aussi sur les nouveaux programmes du lycée. Il rappelle le dispositif mis en place cette année pour assurer le remplacement des enseignants absents pour cause de stage de formation.

Travaux et aménagements. D'importants travaux ont été réalisés pendant l'été. Des inquiétudes sont formulées sur la qualité des bétons utilisés pour la construction de l'établissement. La sécurisation du site est faite. La prochaine intervention concerne les parties extérieures. Enfin, de nouveaux problèmes sont apparus, dans les cours notamment (affaissements).

Des travaux d'équipements ont été réalisés, au niveau de la salle informatique B106, et dans diverses salles de cours avec l'installation de vidéo projecteurs fixes. Ce dispositif donne entière satisfaction.

M. NAHAS fait remarquer que le serveur informatique est de taille insuffisante pour permettre aux parents d'élèves d'accéder à Pronote via le site internet du lycée.

M. LEROYER précise que le problème vient aussi de la faiblesse du réseau et du débit internet.

M. HALABI fait remarqué que le terrain de sport à l'avant de l'établissement est incliné et de ce fait ne permet pas une bonne pratique.

Mlle FROMENTIN répond en précisant que cette remarque est tout à fait légitime mais les travaux sont gérés par ordre de priorité.

M. LEROYER apporte des précisions sur le calendrier scolaire, en ce qui concerne les dates des examens et fait remarquer que les contraintes sur le mois de juin sont les mêmes que l'an dernier.

5 . Prévisions sur la rentrée 2011 – 2012

M. LEROYER annonce des créations de postes. Il a été demandé la création d'un poste d'expatrié pour la direction des cycles 1 et 2 au primaire.

Il est également demandé la création d'un poste d'enseignant résident sur le cycle 3 et d'un poste d'enseignant résident en EPS sur Verdun 1 pour répondre aux besoins particuliers de l'établissement sur cette discipline.

Le Conseil d'établissement approuve à l'unanimité la demande de création de postes d'enseignants résidents.

En ce qui concerne les emplois en contrat local, il a été fait une demande de création de poste en Vie Scolaire pour un poste de surveillant. Le ratio actuel est de 7 surveillants pour 1000 élèves. Il est également demandé la création d'un poste de conseiller d'orientation à temps plein sur l'établissement.

M. NAHAS demande s'il est prévu des recrutements dans le domaine des personnels administratifs.

M. LEROYER répond par la négative en indiquant que l'on traite les besoins en fonction des urgences et des priorités. De plus il faut tenir compte des contraintes financières.

En ce qui concerne la réforme du lycée, M. SORRIAUX détaille les nouveautés : l'accompagnement personnalisé est mis en place cette année en classe de seconde. Les enseignements d'exploration proposés sont : Sciences Economiques et Sociales, Méthodes et Pratiques Scientifiques, Littérature et Société. Il y a un afflux massif vers les MPS. Seulement 6 élèves sont inscrits en LS mais il est prévu de présenter cette année cet enseignement aux élèves de 3^{ème} afin d'augmenter l'effectif pour la rentrée 2011. Enfin, les groupes de compétences en langue ont été mis en place.

Pour la rentrée 2011, des nouveautés vont apparaître sur le niveau première avec la mise en place d'un tronc commun (60 % de l'enseignement sera commun aux trois sections ES, L et S), deux heures d'accompagnement personnalisé avec un travail sur l'orientation, une nouvelle épreuve anticipée au baccalauréat en Histoire-Géographie pour la première S.

M. CHAMAS demande des explications sur les nouveaux horaires de la classe de seconde.

M. LEROYER répond que les nouveaux programmes entraînent de nouveaux horaires.

Mme ISMAIL demande des précisions sur les dispositions prises dans le cadre de la réforme pour combler les éventuelles lacunes d'élèves.

M. LEROYER répond que le passage en classe de seconde est exigeant et que nos élèves ne doivent pas présenter de lacunes particulières. L'accompagnement personnalisé répond aux besoins ponctuels. Les passages automatiques en classe de 4^{ème} et de terminale posent problème : les familles n'acceptent pas la proposition de redoublement du conseil de classe. Les élèves concernés accumulent alors d'importantes lacunes qu'il est difficile de gérer.

6 . Questions diverses

M. KHALIFE présente le bilan du forum des métiers organisé le 22 octobre par l'ADAL.

L'objectif principal de cette activité initiée par l'ADAL est de préparer l'orientation dans l'Enseignement Supérieur. En effet, une information sur les universités et les différentes filières a été fournie par les anciens venus au lycée pour partager leur expérience avec les élèves de 2ndes, 1eres et terminales qui étaient très nombreux à participer au forum cette année. Les anciens que nous avons invités cette année ont tenu à attirer les futurs bacheliers vers l'enseignement supérieur français ou en langue française. Ils

leur ont parlé de leurs études notamment à l'école Paris-télécom, l'institut Paul Bocuse (Lyon), l'université Charles Nicole à Sfax et dans les différentes universités francophones locales. D'autres ont parlé des métiers qu'ils exercent: médecins, spécialistes en nutrition et diététique, architectes, ingénieurs, stylistes, modélistes, mais aussi officiers à l'armée libanaise, chef d'entreprises informatiques ou encore fondateurs d'associations et activistes dans la société civile ou spécialistes dans les relations internationales. Nous avons aussi des anciennes de l'école de formation des maitres. Le forum a connu un réel succès et les rencontres sur l'orientation se poursuivront au cours de l'année.

Mme EL ZEIN présente le travail de l'association des anciennes de l'EFM. L'Association Des Anciennes de l'Ecole de Formation des Maitres (ADA-EFM) a organisé une kermesse à laquelle tous les élèves de Verdun 2 et 3 ont été conviés. Ils étaient des centaines à venir au lycée avec leurs copains, accompagnés de leurs parents ou des membres de leurs familles. Des jeux d'amusement et de divertissement ont été mis en place par les anciennes de l'EFM, les étudiantes actuelles de l'EFM et des membres de l'association du scout libanais. A l'issue des jeux, les enfants ont remporté des lots dont la distribution était sous la charge d'une ancienne de l'EFM. Par ailleurs, des albums et des imagiers ont été offerts par la librairie Antoine. A la fin de la kermesse, les enfants étaient contents d'avoir passé des moments de joie et de divertissement au lycée et les anciennes de l'EFM et les anciens du lycée étaient ravis de partager cette joie avec les enfants du lycée et leurs parents. Les revenus de la kermesse sont recueillis dans la caisse de l'ADAL. Comme prévu, cette somme sera transférée à la commission solidarité du lycée Verdun pour aider les élèves dont les parents ont des difficultés financières à payer les frais de scolarités.

Les représentants des élèves et des enseignants souhaitent voir s'améliorer le service de restauration. Une réflexion doit être menée sur l'offre de menus. Il est décidé la création d'une commission « menus ». La question de la législation se pose au regard des produits vendus aux élèves (sucreries, chips, etc.). Les élèves demandent l'ouverture d'un second point de vente afin de décongestionner la cafétéria.

Une question est posée par les représentants des enseignants au sujet du plan d'évacuation de Verdun 1. M. LEROYER indique que ce plan existe. La signalétique doit être prochainement mise en place.

M. BARBIER fait remarquer qu'aucun exercice d'évacuation n'a été organisé au cours des deux dernières années.

M. LEROYER signale que la condamnation temporaire d'un escalier à cause de l'affaissement de la cour retarde l'organisation de cet exercice.

Les représentants des enseignants demandent des explications sur le fait que le budget prévisionnel n'est pas présenté au Conseil d'Etablissement, comme le précise la circulaire n°1946 de l'AEFE.

M. DUISIT explique que l'établissement relève du droit libanais sur ce sujet. Un budget est présenté au ministère de l'éducation libanais, mais ce document n'a pas à être présenté au Conseil d'Etablissement.

Mme DAOUK intervient pour préciser que ce mode de fonctionnement est propre aux établissements MLF au Liban et qu'il ne saurait se discuter.

Les représentants des élèves posent le problème de la climatisation des salles de cours. M. LEROYER répond qu'il est techniquement impossible d'assurer l'équipement du lycée sur ce point.

M. HAMDAR prend la parole pour présenter un point de vue du comité des parents d'élèves.

La séance est levée à 19h00.

Le Président du CE

Le secrétaire de la séance

Patrick LEROYER

Vincent BARBIER